



Communiqué de presse

Ouverture de la nouvelle halte ferroviaire de Pont-de-Claix – L’Etoile le 30 mars 2025 : Un petit pas pour le SERM qui doit être suivi par d’autres !

La halte ferroviaire de Pont de Claix, financée par l'Etat, le SMMAG, Grenoble-Alpes Métropole, le Département de l'Isère, le Grésivaudan et le Voironnais, qui remplace la gare historique, vient compléter le Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de Pont-de-Claix – L’Etoile. Elle améliore la mobilité dans le sud grenoblois en donnant accès aux principales lignes de transport du secteur comme la ligne A de tramway et permet de rejoindre la gare de Grenoble en un temps record de 6 minutes avec, tout simplement, un titre M Réso, avec cependant une fréquence trop faible (8 liaisons par jour).

L'ADTC - *Se déplacer autrement* salue cette première évolution dans le cadre du SERM (Service Express Régional Métropolitain) grenoblois.

Cette avancée en appelle d'autres qui peuvent être mises en place rapidement sans nécessiter les lourds investissements envisagés pour le SERM.

La tarification : Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) vient de mettre en œuvre le nouveau réseau M Réso, étendu aux territoires de Grenoble-Alpes Métropole, du Grésivaudan et du Voironnais, permettant à tous de se déplacer entre les 3 territoires avec **un seul titre** de transport pour les bus, cars ou tramways, mais, uniquement, valable pour les TER, sur le territoire de la Métropole : ce titre n'est pas valable dans les TER sur le Grésivaudan et le Voironnais.

Les titres de transport M Réso doivent aussi être utilisables dans les TER dans le Grésivaudan et le Voironnais comme c'est le cas dans la Métropole.

Les fréquences : La desserte ferroviaire actuelle pour Saint Marcellin, Rives, Saint André le Gaz, Brignoud et Chambéry offre un cadencement incomplet à l'heure. Il manque des trains aux heures creuses (il y a dans certains cas 3 heures sans train en fin de matinée !). En soirée, les derniers départs de Grenoble sont entre 20h et 20h25, et l'offre proposée les week-ends est faible, alors que les déplacements occasionnels représentent une part de plus en plus importante des déplacements.

Sans attendre la mise en œuvre du SERM grenoblois, l'ADTC - *Se déplacer autrement* demande d'augmenter l'offre ferroviaire en journée, en soirée et le week-end.

Avec du lundi au vendredi, des trains toutes les demi-heures ou toutes les heures sur une large amplitude de 5h à minuit, et le week-end des trains toutes les heures ou 2 heures suivant les destinations. (Le passage au ¼ d'heure aux heures de pointe sera à réaliser lorsque les travaux, comme ceux de la gare de Brignoud, seront réalisés, mais en attendant, il faut dès maintenant améliorer l'offre).

Cette extension d'offre est possible dès maintenant avec le matériel roulant existant sans travaux coûteux d'infrastructure.

Contacts Presse :

- Emmanuel Colin de Verdière, Président de l'ADTC - Se déplacer autrement
- Alexis Grabit, Administrateur de l'ADTC - Se déplacer autrement